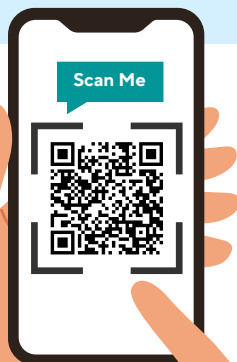


Vaccination pneumococcique

Etes-vous concerné(e) par la vaccination ?

Elle est recommandée pour les personnes de **plus de 65 ans** ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques comme **le diabète, les maladies cardiaques, les maladies pulmonaires**, ou celles qui ont un **système immunitaire affaibli à tout âge**.

Demandez conseil auprès de votre professionnel de santé.



Retrouvez tous les articles de prévention sur le site de la CPTS du Pays Chartrain

<https://cptsupayschartrain.org/>